

Projet Pédagogique

MULTI-ACCUEIL

« Le Manège Enchanté »

31570 - Sainte Foy d'Aigrefeuille

	page
Introduction	3
I. Présentation de la structure	4
I.A. Présentation de l'espace	4
I.B. Le personnel de la crèche	4
I.C. Les intervenants : médecin, stagiaires	6
I.D. Les moments festifs	7
II. Les objectifs d'accueil de l'enfant et de sa famille au multi-accueil : chronologie d'une pédagogie	8
II.A. L'inscription	8
II.B. L'adaptation	9
II.C. L'accueil la séparation et les retrouvailles	10
II.D. Respecter les rythmes individuels de l'enfant:	10
· Favoriser l'éveil du tout petit et les activités	11
· Les repas	12
· Les soins d'hygiène	12
· L'endormissement et le sommeil	13
· Le doudou	13
II.E. Accueillir l'enfant différent ou atteint d'une maladie chronique	14
II.F. Soutenir les familles en difficulté	14
III. Projets et partenariat	15
III.A. La bibliothèque	15
III.B. Le projet passerelle	15
III.C. Le RAM (Relais des assistantes maternelle)	15
Conclusion	15

Introduction

Bienvenue au multi-accueil Le Manège Enchanté

Confier son enfant, trouver un mode d'accueil satisfaisant, lui convenant, répondant à vos attentes... Toutes ces inquiétudes sont tellement légitimes !

L'équipe du Manège Enchanté souhaite être à l'écoute de ces questionnements, c'est pourquoi elle vous propose ce projet pédagogique qui est l'outil garant de la qualité d'accueil mise en œuvre à la crèche et le reflet d'une éthique professionnelle.

Vous avez fait le choix d'un lieu où sont regroupés des professionnels de la Petite Enfance avec lesquels vous voulez avoir une relation de confiance, d'échanges, de partenariat.

Vous êtes les premiers éducateurs de votre enfant et avec ce partenariat nous désirons l'inscrire dans une coéducation et non dans une substitution.

Le multi-accueil collectif « Le Manège Enchanté » est un service d'accueil permanent et occasionnel de la Petite Enfance, situé en milieu rural et géré par la Communauté de Communes ayant un agrément pour 33 enfants âgés de 0 à 4 ans.

Le désir de l'équipe est de favoriser un accueil de qualité, en respectant l'individualité de l'enfant et de sa famille.

Si ce projet pédagogique ne répond pas à toutes vos questions, nous restons à votre disposition et souhaitons collaborer, travailler avec vous en toute transparence.

I. Présentation de la structure

I.A. Présentation de l'espace

L'aménagement de l'espace joue un rôle important au quotidien dans la relation triangulaire enfant – parents – professionnel. Il doit traduire le projet pédagogique de l'équipe éducative et ne pas freiner sa mise en pratique.

L'atrium, celui-ci est spacieux, lumineux et chaleureux, afin de favoriser l'accueil et la convivialité entre parents, professionnels et enfants. Les enfants pourront l'investir tout au long de la journée pour des activités motrices.

Afin de préserver le rythme de chaque enfant, nous avons fait le choix de faire trois « secteurs » distincts, bébés, moyens, grands avec pour chacun, leurs salles de vie et d'accueil, deux chambres et une salle de change. De ce fait, nous pouvons en fonction des âges, respecter au mieux leurs besoins et intérêts, leur autonomie, en aménageant un espace adapté à chaque âge.

La découverte, la progression de la socialisation sont les règles de base pour un accueil de qualité, sécurisant et sécurisé.

Afin de délimiter les « activités » qui demandent un aménagement spécial (peinture, jeux d'eau...) un atelier commun a été prévu. C'est la salle qui offre une grande liberté de découverte.

L'espace extérieur, dans son ensemble, bénéficie d'un espace roulant avec un sol adapté, afin de favoriser la motricité (vélos, courses, parcours...), ainsi que différentes structures de jeux.

I.B. Le personnel de la crèche

Qui sont ces professionnels qui vont s'occuper de votre enfant ?

- **La directrice**, éducatrice de jeunes enfants, est garante du projet d'établissement (projet social, projet pédagogique, règlement intérieur) et de l'équipe du multi-accueil le « Manège Enchanté ».

Elle est la référente auprès des divers partenaires en lien avec la Communauté de Communes, la coordinatrice Petite Enfance et les salariés. Egalement référente pédagogique, elle anime et coordonne, forme, élabore et adapte le projet d'établissement en étroite collaboration avec l'équipe, la Communauté de Communes et la coordinatrice Petite Enfance.

- **Les adjointes :**
Une éducatrice de jeunes enfants et une infirmière, ayant fonction d'adjointes, assurent la continuité de la direction en l'absence de la responsable. Elles encadrent et animent l'équipe.
- **Les éducateurs de jeunes enfants, EJE, les puéricultrices diplômées d'Etat et les auxiliaires de puériculture** sont parmi les travailleurs sociaux, les spécialistes de la petite enfance.

Leurs fonctions se situent à 3 niveaux : éducation, prévention, coordination.

Ils interviennent auprès des enfants de 0 à 7 ans.

A cette époque clé de la petite enfance, ils s'attachent à favoriser le développement global et harmonieux des enfants, en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques. En créant un environnement riche et stimulant, ils contribuent à leur éveil et leurs permettent d'acquérir la socialisation nécessaire à une scolarisation réussie.

Ce métier exige un esprit d'observation, de recherche, d'imagination et de créativité.

Les EJE sont chargées de l'accueil des enfants et des familles, de l'animation et de l'accompagnement de ceux-ci. Ils assurent également la sécurité, les soins d'hygiène et de confort des enfants.

- **L'infirmière et les auxiliaires de puériculture :**

Elles associent leurs compétences à celles des autres professionnels de la structure en participant aux actes quotidiens de l'enfant ou du groupe d'enfants (hygiène, alimentation, sommeil, éveil, ateliers...) en lien avec les familles.

L'infirmière est spécifiquement en charge du suivi médical des enfants (visite du pédiatre) et de la gestion des dossiers médicaux, de donner des médicaments si besoin, de mettre en place les PAI, d'informer les familles sur les risques de contagion en collectivité....

Les auxiliaires de puériculture ainsi que l'infirmière sont en charge

- de répondre aux besoins de l'enfant et de favoriser son développement
- de connaître les démarches d'éducation pour la santé
- de connaître les gestes essentiels pour favoriser le confort, l'hygiène de l'enfant sain ou malade
- de déceler rapidement les premiers signes d'une maladie et ainsi faciliter son traitement et sa prévention
- de travailler en concertation avec les autres professionnels et favoriser un contact harmonieux entre l'enfant et la famille.
- d'accompagner les enfants dans leurs découvertes
- de proposer des activités d'éveil adaptées

- **Les agents éducatifs :**

Titulaires du CAP Petite Enfance, ils participent en collaboration avec l'équipe, à la prise en charge de l'enfant ou du groupe d'enfants à travers les divers actes quotidiens de la journée, sous la responsabilité de l'infirmière, des auxiliaires de puériculture et des éducateurs de jeunes enfants. Les fonctions de ces agents peuvent se résumer ainsi :

- Accueil
- Accompagnement de l'enfant
- S'assurer de la sécurité, des soins d'hygiène et de confort
- Organiser des activités d'éveil avec les enfants
- Assurer, en partie, l'entretien des locaux

- **L'équipe technique :**

Elle est constituée d'un agent de cuisine et d'un agent d'entretien.

L'agent de cuisine assure la préparation et le service des repas. Il réceptionne les repas commandés auprès du fournisseur et les remet en température. Il s'occupe également de la distribution des collations et goûters. Enfin, il assure le nettoyage et l'entretien régulier de la cuisine et des coins repas.

L'agent d'entretien assure l'hygiène et l'entretien de la structure dans son ensemble ainsi que des jeux, du matériel. Il gère les stocks des produits d'entretien.

I.C. Les intervenants

- **Le médecin** visite les enfants tous les mois par roulement. Les parents sont informés de ses visites afin d'y assister ou de le rencontrer, s'ils le souhaitent.

Son rôle :

- Procéder à la visite médicale pour l'entrée en collectivité des nouveaux enfants et au suivi médical général des enfants avec, en particulier, la vérification du carnet de vaccinations.
- Conseiller et répondre aux questions des parents lors des visites, mais aussi de l'équipe sur des sujets comme l'alimentation, le sommeil, les problèmes médicaux, etc...
- Informer l'équipe des nouvelles législations et obligations médicales en collectivité
- Assurer dépistage et urgences.

Le médecin n'a pas un rôle de soignant. Il ne doit pas se substituer au médecin traitant qui connaît précisément l'enfant et ses antécédents (de même pour l'enfant différent ou atteint de maladie chronique). Cependant, si cela s'avère nécessaire il pourra prendre contact avec le médecin traitant en accord avec les parents.

Il n'assure en aucun cas de consultations ni de prescription d'ordonnance. Ce médecin n'effectue pas non plus de vaccination dans le cadre de l'établissement.

- **Les stagiaires** : des étudiants de divers centres de formations sanitaires et sociales ou des stagiaires d'écoles ou d'organismes professionnels sont accueillis dans le cadre de conventions établies avec les organismes de formation. Ils sont suivis, encadrés, évalués par la responsable ou le professionnel référent en liaison avec l'équipe.

I.D. Les moments festifs

Des fêtes ponctuent l'année et permettent des échanges conviviaux entre tous les partenaires : parents, enfants, professionnelles, élus...

- En décembre spectacle, fête de Noël...
- En juin soirée festive.

Elles concourent à faire vivre la parentalité autrement.

II. Les objectifs d'accueil de l'enfant et de sa famille au multi-accueil : chronologie d'une pédagogie

Accueillir un enfant, c'est accueillir sa famille.

Il est important d'établir une relation privilégiée, individualisée, continue avec le ou les adultes de référence, **dans le respect des rythmes propres à chaque enfant.**

C'est par l'observation, fondement des actes professionnels, que l'on propose à l'enfant des réponses adaptées à ses besoins.

Il y a également les repères dans l'espace et dans le temps qui les rassurent. La vie quotidienne, les soins, les activités s'organisent par l'accompagnement constant de l'adulte par la voix, le regard et le geste dans un échange réciproque avec l'enfant.

L'adulte suit l'enfant tout au long de sa présence dans la structure : les changements trop intempestifs sont préjudiciables pour l'enfant qui a besoin de repères stables.

Ce sont ces repères stables qui offrent à l'enfant des éléments de sécurité physique et affective et des éléments de socialisation.

L'enfant a besoin de moments de maternage où il peut se construire par lui-même, dans un environnement riche de propositions d'activités ou de relations avec ses copains et les adultes (équipe, parents, intervenants...).

Il a besoin d'espaces aménagés où, en toute sécurité, il peut développer ses potentialités intellectuelles, sensorielles, motrices et relationnelles.

Il doit pouvoir s'assurer, à tout moment, de la présence de l'adulte qui l'accompagne dans sa recherche d'autonomie.

II.A. L'inscription de votre enfant représente le premier contact que vous aurez avec la structure. Vous y serez reçu par la directrice. Notre volonté est que cette étape ne soit pas une simple démarche administrative.

Ces premiers échanges seront consacrés à l'écoute de vos attentes et à la présentation de notre fonctionnement.

Nous aborderons le fonctionnement quotidien et la vie du multi-accueil à travers nos objectifs pédagogiques.

Enfin, nous ferons ensemble la visite des locaux pour que vous ayez une vision concrète de la structure.

II.B. La période d'adaptation est une période indispensable, qui permet à chacun de se connaître afin de créer un climat de confiance.

L'adaptation est le temps nécessaire dont votre enfant et vous-même avez besoin pour prendre vos premiers repères à la crèche, elle sert aussi à :

- Ce que les parents fassent connaissance avec les autres adultes, professionnels, parents.
- S'imprégner d'une ambiance sonore, visuelle.
- Investir un espace.

Elle permet également à la famille de rencontrer toute l'équipe, les autres enfants et se familiariser avec le fonctionnement.

C'est une prise de contact progressive, un moment d'échange et de communication intense autour de l'enfant, de son histoire personnelle, familiale et de ses habitudes de vie. C'est déjà à ce moment-là que nous apprenons à nous connaître et préparer ensemble la venue de votre enfant dans la structure.

Ce temps d'adaptation, de l'enfant et du parent, se fait au minimum sur une semaine et peut se prolonger si besoin.

Durant cette adaptation, vous ferez avec votre enfant le choix d'un symbole qui est le premier repère de l'enfant qui le suivra tout au long de son temps en crèche. C'est un repère visuel des lieux de la crèche et qui lui sont personnels : casier, lit, portemanteau, C'est un rituel de transition entre la maison et la crèche. La préparation de ces lieux se fait avec l'enfant et sa famille.

Une fiche d'adaptation sera faite : outil important pour une meilleure connaissance et accueil de votre enfant.

Elle permet un échange entre la maison et la crèche autour des besoins de votre enfant : ses habitudes de sommeil, d'alimentation, de jeux, d'échange, la composition de sa famille et tout ce qui vous semble important de nous indiquer par écrit tout le long de l'adaptation.

Une bonne adaptation implique un accueil personnalisé où l'équipe aide le parent et l'enfant à mieux vivre la séparation.

Il est important de formuler par la parole ce qui se passe et l'enfant, même bébé, doit être respecté dans son besoin et son rythme (et non celui de l'adulte) en tant qu'individu à part entière : sommeil, éveil, alimentation, hygiène, espace...

II.C. L'Accueil, la séparation et les retrouvailles quotidiennes de l'enfant représentent des moments clé de la journée à la structure.

Les transmissions quotidiennes sont indispensables pour assurer la continuité des soins et la prise en charge de l'enfant : savoir quelle nuit a passé votre enfant, son réveil, son appétit, son humeur... Tout ce qui va permettre de mieux travailler avec lui dans la journée. C'est un

moment d'échange et aussi le moment où vous choisissez de nous confier votre enfant. Nous pouvons donc également y entendre vos inquiétudes et vos recommandations.

Vous pouvez aussi nous laisser toutes les informations que vous juger utiles, elles seront consignées dans le cahier de relais lues par l'équipe pour assurer une meilleure prise en charge de l'accueil de votre enfant et de sa journée.

Dans le temps d'accueil se situe donc le temps de séparation où l'équipe aide votre enfant à vous dire au revoir. Il est important que cet au revoir soit parlé et visualisé : votre enfant est accueilli individuellement. Le référent aidera votre enfant à vous quitter et l'accompagnera pour vous regarder partir.

La séparation est souvent vécue comme une épreuve mais elle aide l'enfant à grandir.

Grandir...pour se construire en tant qu'individu libre et autonome, pour se découvrir d'abord soi-même, puis découvrir les autres et enfin le monde.

Et grandir, c'est conquérir son autonomie et sa liberté d'individu.

C'est pour cela que les séparations successives sont indispensables. Elles permettent peu à peu à l'enfant de prendre pleinement conscience qu'il est un être à part entière, avec ses sensations, ses désirs, sa personnalité. « *Être séparé, c'est être soi* »

Il est important de prendre le temps qu'il faut pour faciliter ce temps de départ et de retrouvailles.

II.D. Respecter les rythmes individuels de l'enfant, les rythmes physiques (alimentation, change), physiologiques (alternance veille/sommeil) et aux acquisitions motrices et intellectuelles doivent être respectés au maximum pour favoriser l'autonomie de l'enfant. Ainsi le tout petit évoluera sur un tapis d'éveil, entouré de jeux et de jouets adaptés à son âge, et stimulé par les adultes référents. Il ne sera jamais mis dans une posture qu'il n'a pas acquise lui-même (ex : la position assise). Il doit être acteur de son développement.

- **Favoriser l'éveil du tout petit et les activités**

Dès sa naissance, le jeu est primordial pour l'épanouissement sensoriel psychique et moteur du tout petit.

Dès ses premiers jours, le bébé est avide de découvrir et de communiquer. En jouant, il prend progressivement conscience de son corps : tout est prétexte à explorer, manipuler, toucher, il évoluera en fonction de son rythme, encouragé par l'adulte.

L'équipe observe, propose et guide le tout petit dans ses découvertes.

Elle veille à ne pas déposséder l'enfant de son expérience propre, de ses découvertes. L'activité d'éveil auprès des enfants passe par une observation de l'enfant et du groupe afin de proposer des activités adaptées au développement de chacun.

Le jeu est l'activité principale de l'enfant. Quel que soit l'âge, il est source de plaisir, de découverte et de partage et non d'obligation.

A travers des temps de jeux libres et des activités « accompagnées », l'enfant se construit. C'est un moment où, apprentissage et plaisir ne font qu'un.

Dans les temps de jeux libres, les enfants choisissent des jeux ou des jouets mis à leur disposition. Ces jeux en accès libre ont pour eux une importance capitale car ils leur permettent de nouer une complicité entre enfant, d'évoluer dans la relation avec l'autre, d'apprendre à gérer le conflit. Ils contribuent aussi à leur propre construction à travers les jeux symboliques (jeux d'imitations).

Ces jeux peuvent être : des poupées, la dînette, le bricolage, les garages et les petites voitures, les duplos, etc....

Au cours du jeu libre, l'attitude du professionnel se traduit par une « observation active », attentionnée et réfléchie et non par l'interventionnisme.

Nous demeurons disponibles à toute demande de la part des enfants et pour toute intervention nécessaire (conflit difficile, câlins, etc....).

Les activités « accompagnées », se font ponctuellement.

Chaque atelier a ses limites et ses règles, ce qui permet à l'enfant de se structurer et de l'amener à la socialisation.

Les activités, les ateliers spécifiques, ou les sorties peuvent suivre un « thème de vie » qui sera un fil conducteur éducatif (cela peut être une histoire, une saison, une fête...).

L'équipe impulse la mise en place des ateliers, d'activités ou l'enfant se développe, en restant dans la proposition, l'enfant a le choix de « faire » ou de ne pas « faire ».

Socialiser l'enfant, c'est permettre son intégration à la vie collective en favorisant son épanouissement et son éveil.

De par l'aménagement de son espace de vie (division des pièces, agencement des espaces : ludiques, calmes, de motricité) et par son évolution au sein d'un petit groupe, l'enfant fait ses premiers pas dans la vie de groupe et ses règles de vie.

Les moyens mis en œuvre pour faciliter sa socialisation sont :

- Les relations avec les autres enfants (partager, respecter, se faire respecter)
- Les relations avec les divers adultes (parents, stagiaires, partenaires...)
 - Les respects des règles de vie en collectivité (en particulier pendant le repas, les jeux encadrés et les jeux à l'extérieur).

- **Les repas**

Livré par un traiteur.

Alimentation variée, produits laitiers, fruits à chaque repas sont nécessaires au bon développement de l'enfant.

Pour les plus petits, pas encore autonomes, le repas est individualisé (respect de son rythme, de son régime...). A partir du moment où l'enfant manifeste son désir d'être autonome, il est installé sur une chaise ou sur un transat.

Tout changement alimentaire (texture différentes...) est d'abord effectué à la maison (pour éviter le refus, l'angoisse de l'enfant face à la nouveauté, intolérances...) puis à la crèche après accord de la famille.

Afin d'être au plus près de son rythme alimentaire, il est utile d'informer régulièrement l'équipe des changements alimentaires.

Pour les plus grands le repas se prend en petit groupe dans le respect des aliments, des autres, des règles de vie, d'hygiène et de politesse. C'est un moment d'échanges, de partages, de découvertes et de plaisir.

- **Les soins d'hygiène**

Ils sont effectués à chaque fois que cela est nécessaire.

C'est un besoin mais aussi une éducation à la propreté et au respect de l'enfant. Changer un enfant c'est veiller à ce qu'il soit et se sente propre tout au long de la journée : c'est lui apprendre à s'aimer propre et à respecter son corps.

L'équipe assure les soins d'hygiène ou le change sur un point de vue technique, hygiénique mais aussi relationnel.

Si l'hygiène est indispensable au maintien de la bonne santé de l'enfant, l'approche psycho affective avec une relation privilégiée est quant à elle nécessaire pour l'équilibre et la sécurité de l'enfant.

- **L'endormissement et le sommeil**

Après le repas, l'enfant ou les enfants sont préparés à se rendre à la sieste (changes, toilettes et lavage des mains).

Dans un premier temps l'enfant ou les enfants sont accompagnés au sommeil en individualisant la relation, en les incitant à se déshabiller seuls, à retrouver leur « doudou ».

Dans un deuxième temps l'enfant est amené à aborder la sieste soit par l'écoute d'une histoire, soit par une musique douce et apaisante.

Le temps de sommeil n'est pas limité, le levé des enfants est échelonné pour permettre une récupération optimum. Un adulte est toujours présent dans le sas des chambres lors de la sieste collective.

Un nourrisson ou un enfant qui refuse de dormir ne sera pas maintenu dans son lit.

Dès que le nourrisson est éveillé, il est levé pour satisfaire à son désir d'éveil et de vie sociale.

Les besoins sont différents d'un enfant à l'autre : c'est pourquoi le rythme individuel est respecté pour préserver la santé physique et psychologique de l'enfant.

Par respect du sommeil de l'enfant et par souci du bien-être de celui-ci, l'enfant ne sera pas réveillé au cours de son sommeil.

Par l'observation et les informations recueillies auprès des parents, l'adulte professionnel repère les signes de fatigue de l'enfant et le couche dans son lit personnalisé qui reste au même endroit (pour offrir des repères habituels).

Le rituel d'endormissement est également respecté, dans la limite de la collectivité.

- **Le doudou**

« Objet transitionnel » comme l'a nommé Winnicott, est indispensable au jeune enfant.

Cet objet permet de combler l'absence des parents, il représente un recours lui permettant de garder le contact avec son univers familial. C'est le lien avec la maison, il le rassure et le console.

Pas question de l'en priver ! Il sera son soutien lors des séparations, du sommeil ou des moments difficiles dans la journée qu'il pourra avoir. Il reste à sa disposition et l'abandonnera de lui-même lorsqu'il sera prêt.

L'enfant pourra le poser, aller le chercher ou le ranger dans une panier nominative pour les grands et dans une pochette murale pour les plus petits.

Il est important de marquer le prénom de l'enfant sur l'étiquette du Doudou pour éviter sa perte ou son échange.

II.E. Accueillir l'enfant différent ou atteint d'une maladie chronique

La convention relative aux droits de l'enfant stipule : *« les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité »*

La crèche souhaite s'ouvrir à la diversité sociale, culturelle et accueillir tous les enfants : car chaque enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique est d'abord un enfant

soumis aux mêmes nécessités que tous les enfants avec des désirs et des besoins physiques, physiologiques et affectifs.

Le multi accueil peut accueillir un enfant différent sur demande de ses parents ou des services de PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Un projet d'action individualisé est élaboré en collaboration avec la famille et est adapté au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant.

Dans la mesure du possible (pas toujours facile de détacher un membre de l'équipe en permanence auprès de l'enfant) la stimulation et l'encouragement seront présents et les activités d'éveils adaptées afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap est une invitation pour tous (équipe, parents) à réfléchir, s'informer et mettre en place de nouvelles pratiques par des rencontres, des débats et des formations.

II.F. Soutenir les familles en difficulté

La prise en charge précoce des familles en difficulté permet de soutenir et d'accompagner la cellule familiale dans une période de crise.

L'intégration de familles isolées et/ou démunies favorise leur insertion sociale et renforce la consolidation de liens familiaux.

L'objectif est, au-delà du soutien et de l'écoute de permettre à l'enfant et son proche d'évoluer dans un environnement structurant et leur offrir la possibilité de s'épanouir pleinement

III. Projets et partenariat

III.A. La bibliothèque

Une fois par mois, une matinée, en petit groupe et accompagné par l'équipe, les enfants se rendent à la bibliothèque pour emprunter des livres de leur choix (respect des règles de vie dans un lieu différent de la maison ou de la crèche, découverte et respect du livre, outil pour l'équipe comme support thématique). L'éveil au livre fait partie du projet pédagogique de la structure.

III.B. Le projet passerelle est élaboré en étroite collaboration avec l'équipe enseignante pour sensibiliser les enfants à l'école. Ce projet est issu d'observations de notre pratique pédagogique et des besoins réels des enfants. Il concrétise et affine la collaboration déjà existante entre les deux équipes.

III.C. Le RAM (Relais des Assistants Maternels)

Un travail en collaboration avec l'animatrice E.J.E du Relais d'assistantes maternelles, se fait tout au long de l'année (mutualisation du matériel pédagogique, jeux ..., spectacles, sorties...).

Conclusion : L'enfant acteur de son propre développement

Aider les enfants à devenir autonome, c'est leur donner l'envie de grandir.

Moyens mis en œuvre :

- Créer un climat sécurisant par le petit nombre d'enfants, respect des rythmes de l'enfant pour le sommeil et le repas, respect de sa personnalité.
- Habituer progressivement l'enfant à la structure
- Respecter les différences d'évolution d'un enfant à un autre.
- Proposer des activités et non les imposer, en leur laissant la possibilité de les quitter.
- Respecter et accompagner l'enfant différent et sa famille.

Le développement et l'épanouissement de l'enfant se font essentiellement par et à travers le jeu. À tout moment de la journée l'enfant s'exprime par et avec son corps. Toute activité va stimuler ses divers besoins. De bouger, de se repérer et d'occuper les espaces intérieurs et extérieurs, de favoriser son imaginaire tout en lui assurant une sécurité affective et physique.

C'est pourquoi il nous paraît important d'alterner les activités collectives (sous formes d'ateliers) et les jeux libres ou individuels.

L'enfant, doit être considéré dans sa globalité, c'est-à-dire en tant que personne avec toutes ses potentialités intellectuelles, motrices, sensorielles et affectives appartenant à un milieu familial socioculturel.

La famille demeure pour l'enfant son lieu d'origine ou s'accomplit son éducation.

Le « Manège enchanté », est un relais de la famille, c'est un lieu de vie où se fait la synthèse de l'attente des parents, des besoins et désirs de l'enfant et des exigences des professionnelles de la petite enfance.